

(1)

(N° 7.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1852 — 1853.

COMMISSION DES PÉTITIONS.

FEUILLETON N° 1.

M. H. DE BAILLET, 1^{er} rapporteur.

Numéros du Feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

- | | | |
|----|-------|--|
| 1. | 6436. | Par pétition datée de Liège, le 20 mai 1852, |
| | 6447. | Les membres de la garde civique de Liège demandent la révision de la loi sur la garde civique, et notamment la division de la garde en deux baus, dont le premier seul serait appelé à faire le service actif.
Même demande des membres de la garde civique de Namur et de Bruges. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur. |

M. JACQUES, 2^{me} rapporteur.

- | | | |
|----|-------|---|
| 2. | 6504. | Par pétition datée d'Hasselt, le 17 septembre 1852,
La députation permanente du conseil provincial du Limbourg demande que l'État restitue à cette province les intérêts de l'encaisse provincial au 1 ^{er} octobre 1830. — Concl. — Dépôt au bureau des renseignements. |
| 3. | 6449. | Par pétition sans date,
Les habitants de Nivelles déclarent adhérer aux observations présentées par le conseil communal de cette ville contre le tracé réclamé par la ville de Wavre, du chemin de fer de Bruxelles à Namur. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics. |
| 4. | 6474. | Par pétition datée de Mont-St-Guibert, le 10 avril 1852,
Le conseil communal de Mont-St-Guibert présente des observations contre la demande de la ville de Wavre, rela- |

tive au tracé direct du chemin de fer de Bruxelles à Namur.

Mêmes observations du conseil communal de Ceroux-Mousty. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

5. 6473. Par pétition datée de Genappe, le 9 avril 1852,

Les habitants de Genappe présentent des observations contre la demande de la ville de Wavre, relative au tracé direct du chemin de fer de Bruxelles à Namur, et déclarent adhérer à la pétition du conseil communal de Nivelles au sujet de ce tracé.

Mêmes observations et adhésion des conseils communaux d'Arquennes, Baulers, de Bornival et de ses habitants, de Braine-l'Alleud, Chapelle-lez-Herlaimont, Clabecq, Couture-St-Germain, Glabais, Gouy-lez-Piéton, Haut-Ittre, Houtain, Lillois-Witterzée, Monstreux, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Ottignies, Plancenoit, Quenast, Thines, Tubize, Vieux-Genappe et Ways. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

6. 6472. Par pétition datée de Genappe, le 8 avril 1852,

Le conseil communal de Genappe demande le maintien du tracé du chemin de fer concédé de Wavre à Manage, passant par Genappe et Nivelles. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

7. 6471. Par pétition sans date,

Le conseil communal de Nil-St-Vincent-St-Martin déclare appuyer la pétition de la ville de Wavre, relative au tracé du chemin de fer de Bruxelles à Namur par Wavre et Gembloux.

Même déclaration des conseils communaux de Nethen, Chaumont-Gisloux, Bossut-Gottechain, Jodoigne. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

8. 6470. Par pétition datée de Perwez, le 3 avril 1852,

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Perwez déclare adhérer à la demande des habitants de Wavre relative au maintien du tracé du chemin de fer de Bruxelles au Luxembourg, par La Hulpe, Wavre et Gembloux. — Concl. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.